

## **COMMUNIQUE DE PRESSE de la Fédération Internationale de l'Industrie Phonographique (IFPI)**

Les ventes mondiales de CD pirates ont atteint un chiffre record de 1.1 milliard d'unités soit 35 % des ventes mondiales

- Les ventes illégales de musique ont représenté 4.5 milliards de US\$ en 2003,
- Une progression en baisse malgré tout, grâce à une meilleure application des lois sur la contrefaçon,
- 35 % des ventes mondiales de disques sont des contrefaçons,
- 10 Etats " prioritaires " sont désignés pour une action des pouvoirs publics,

Londres, 22 juillet 2004. Les ventes de musique piratée ont atteint 1.1 milliard de disques en 2003, finançant ainsi pour 4.5 milliards de US\$ un trafic illégal, mené par le crime organisé, et favorisé par l'apathie voire la corruption de certains gouvernements.

Tels sont les points-clés du nouveau rapport publié aujourd'hui par la Fédération internationale de l'industrie phonographique (IFPI).

Le commerce de disques pirates a augmenté de 4 % en 2003 atteignant ainsi 35 % des ventes mondiales. En 2000, un CD vendu sur 5 dans le monde était un disque pirate ; en 2003, ce ratio est passé de un à trois.

Néanmoins, 2003 est l'année durant laquelle cette piraterie s'est développée le moins vite depuis quatre ans, démontrant ainsi que les actions entreprises par l'IFPI et certains gouvernements avaient porté leurs fruits. Des saisies record de disques ainsi qu'une augmentation des saisies de matériel de copie ont été effectuées.

Le " rapport sur la piraterie commerciale en 2004 " de l'IFPI interpelle les pouvoirs publics sur quatre points essentiels :

- renforcement des lois et règlements anti-contrefaçon,
- mesures de dissuasion appropriées à l'encontre des pirates,
- réglementation du pressage des CD,
- développement de poursuites judiciaires.

Ce rapport, favorablement accueilli par Interpol, désigne dix pays prioritaires (4 en Asie, 3 en Amérique Latine et 3 en Europe) où les pouvoirs publics doivent sévir de toute urgence pour éradiquer ces activités gravement nuisibles.

Jay Bernam, Président de l'IFPI déclare : " la piraterie provoque encore des ravages sur le marché mondial du disque, malgré un ralentissement encourageant de ce phénomène en 2003. Ce marché illégal finance le crime organisé, favorisant la corruption et coûtant des centaines de millions de dollars aux gouvernements avec un manque à gagner fiscal et une baisse des investissements. Elle met en péril des carrières d'artistes et menace bon nombre d'emplois ".

### **Les dix pays prioritaires**

Les dix pays désignés par l'IFPI sont le Brésil, la Chine, le Mexique, le Pakistan, le Paraguay, la Russie, l'Espagne, Taiwan, la Thaïlande et l'Ukraine. L'IFPI estime que ces pays ne respectent pas les droits de propriété intellectuelle et n'agissent pas efficacement contre la contrefaçon.

En valeur, la Chine est en tête de liste avec le plus important marché pirate du monde

(presque 600 millions US\$), devant la Russie (300 millions US\$) qui exporte massivement des CD pirates vers une trentaine de pays.

Le Mexique et le Brésil sont également très largement touchés par la piraterie de CD à l'échelle industrielle, ce qui met en danger l'économie du disque dans ces pays qui étaient encore récemment parmi les dix premiers marchés mondiaux pour les ventes légales. Au Brésil, une enquête très attendue du Congrès a par ailleurs dévoilé que des politiciens, des juges et des fonctionnaires étaient impliqués dans ce processus.

Le Pakistan apparaît pour la première fois dans cette liste, ayant été durant ces trois dernières années l'un des plus gros fabricants et exportateurs de disques pirates.

### **Saisies record de disques et d'équipements**

Les saisies de matériels destinés à la contrefaçon ont grimpé en flèche en 2003 et les actions anti-piraterie menées principalement en Asie du sud-est ont bloqué la production d'environ 300 millions de CD (un tiers de la production mondiale de disques pirates).

Les saisies de disques pirates ont augmenté de plus de 10 % avec 56 millions d'unités. Le nombre de " masters " saisis a été multiplié par six par rapport à 2002, soit 12 000.

### **Piraterie et crime organisé**

Ce rapport met en évidence la multiplication et la diversité des actions conduites par les enquêteurs de l'IFPI, dans tous les pays affiliés :

- A Athènes, en septembre 2003, une investigation conjointe de la police et de l'IFPI a abouti à la saisie de 200 000 CD et de 123 graveurs, ainsi qu'au démantèlement d'un réseau illégal d'immigration ;
- Au Brésil, la police a arrêté Law Kim Chong, suspecté d'avoir voulu corrompre le président du comité anti-piraterie, Luiz Antonio de Medeiros ;
- En Italie, la police a démantelé en octobre 2003, un important réseau de crime organisé suite à une rafle de la brigade financière dans six laboratoires de gravure clandestine de musique, films et logiciels (500 graveurs saisis et neuf personnes arrêtées).
- La police mexicaine a saisi des centaines de milliers de CD pirates, du matériel ainsi que des armes à feu et de la drogue. 39 personnes ont été arrêtées.
- Au Pérou, une importante opération de police sur 400 stands du célèbre marché aux puces de " Hueco " a permis de saisir environ un million de CD gravés et d'arrêter une dizaine de personnes.

Le rapport de l'IFPI sur la piraterie commerciale est disponible au SNEP sur simple demande :

Contact SNEP : Valérie Dété : 01.44.13.66.62 - [valerie.dete@snepmusique.com](mailto:valerie.dete@snepmusique.com)

Contact IFPI / Londres : Adrian Strain : tél. 44.20.7878.7939 - [adrian.strain@ifpi.org](mailto:adrian.strain@ifpi.org)